

Avis d'enquête publique

Projet de modification n° 1 du plan local d'urbanisme de LUXEUIL-LES-BAINS

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de LUXEUIL-LES-BAINS. Le projet porte sur les points suivants :

- modification des zones à urbaniser sur le document de zonage,
- suppression d'un emplacement réservé,
- mise à jour du dossier avec le nouvel arrêté préfectoral portant sur la définition d'une nouvelle zone de présomption de prescription d'archéologie préventive,
- modification du règlement de la zone UD,
- complétude du règlement écrit par la prise en compte des risques et des servitudes d'utilité publique,
- complétude des prescriptions inscrites dans les orientations particulières d'aménagement.

Le Conseil Municipal se prononcera au terme de l'enquête sur l'approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

M. Bernard Thomassey, retraité des travaux publics, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du tribunal administratif de Besançon pour la présente enquête publique.

Cette enquête publique se déroulera pour une durée de 33 jours du lundi 09 novembre 2020 à 9h00 au vendredi 11 décembre 2020 à 17h00. Le siège de l'enquête publique est fixé à la Mairie de Luxeuil-les-Bains, 1 place St Pierre, 70300 LUXEUIL-LES-BAINS.

Les pièces du dossier, un registre d'enquête à feuillets non mobiles et un ordinateur seront mis à disposition du public à la Mairie de LUXEUIL-LES-BAINS pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/2196>.

Chacun pourra éventuellement consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres d'enquête papier ou dématérialisé.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie, 1 place St Pierre à Luxeuil-les-Bains :

- Le 09 novembre 2020 de 09h à 12h
- Le 25 novembre 2020 de 14h30 à 17h30
- Le 11 décembre 2020 de 14h00 à 17h00.

Il pourra être joint par téléphone au 03.84.93.90.00 durant la dernière heure des permanences ci-dessus détaillées.

Les déplacements de tout usager dans les locaux de la mairie s'effectueront selon les principes généraux de gestion des flux de personnes et dans le respect des mesures dites « barrières ». Le port

du masque est obligatoire et tout usager souhaitant déposer une observation dans le registre d'enquête est tenu d'apporter son propre stylo.

Le public peut également adresser ses observations, propositions et contre-propositions écrites au commissaire enquêteur par courrier postal à la Mairie de Luxeuil-les-Bains, 1 place St Pierre, 70300 LUXEUIL-LES-BAINS.

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/2196> ou envoyées directement à l'adresse suivante : enquete-publique-2196@registre-dematerialise.fr. Les observations transmises par courriel seront importées dans le registre dématérialisé.

A l'expiration de la procédure d'enquête publique, une copie du rapport dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions motivées, sera déposée à la Mairie de Luxeuil-les-Bains consultable pendant un an.

Toute personne peut, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Mr le Maire, 1 Place St Pierre, 70300 LUXEUIL-LES-BAINS.

Frédéric BURGHARD

Maire de Luxeuil-Les-Bains
Conseiller Départemental de la Haute Saône

